

Saint-Hyacinthe, le 9 février 2024

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances du Québec

Par courriel

Objet : Mémoire–Consultations prébudgétaires 2024–2025

Monsieur le ministre,

En tant que président de Québec Vert et au nom de nos membres, c'est avec enthousiasme que je vous sou mets nos propositions pour le budget du Québec 2024–2025. Québec Vert rassemble douze associations d'entreprises et de professionnels actifs dans les domaines de l'horticulture ornementale, environnementale et alimentaire. En tant que voix de l'industrie végétale et paysagère, notre objectif est de défendre et de valoriser ce secteur vital, tout en stimulant sa croissance de manière écoresponsable. Notre secteur fédère un réseau de plus de 7 500 entreprises spécialisées dans la production (tels que les pépinières, les serres, les producteurs de gazon et les producteurs d'arbres de Noël), la distribution (incluant les jardineries, les fleuristeries et les fournisseurs d'équipements horticoles) et la prestation de services (comme l'architecture paysagère, l'aménagement et l'entretien des espaces verts). Il génère plus de 40 000 emplois (équivalent temps plein) et représente un chiffre d'affaires annuel dépassant les 3,7 milliards de dollars.

Alors que le Québec navigue à travers une récession technique, l'inflation, une crise de main-d'œuvre ainsi que l'impact des changements climatiques, il est essentiel d'adopter des initiatives concrètes qui aideront à franchir ces obstacles. Les recommandations détaillées que nous vous soumettons dans notre mémoire contribueront, à notre avis, à la prospérité non seulement de notre industrie, mais également celle de la société québécoise tout entière.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce mémoire, reflet de notre engagement envers un Québec prospère et verdoyant.

Veuillez accepter l'expression de mes salutations les meilleures.



Philippe Caissie
Président
Québec Vert





Végétaliser le Québec : un investissement durable

Mémoire soumis dans le cadre
des consultations prébudgétaires 2024-2025

Introduction

L'industrie de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière est en croissance partout au Québec. Ce secteur dynamique, constitué de 7 500 entreprises dispersées à travers la province et employant 40 000 travailleurs (équivalent temps plein), est devenu un pilier essentiel de notre économie. Notre industrie contribue au développement économique des régions du Québec tout au long de l'année.

Actuellement, l'industrie horticole québécoise vit une période d'effervescence. Elle se trouve au cœur de l'évolution des pratiques environnementales, particulièrement en réponse à la réalité incontournable des changements climatiques. Les Québécois et les Québécoises s'attendent désormais à des solutions durables et sont de plus en plus enclins à privilégier les produits horticoles locaux. Dans ce contexte, les infrastructures végétalisées et l'agriculture urbaine émergent comme des secteurs à haut potentiel économique apportant de multiples avantages.

Les bienfaits des infrastructures végétalisées sur l'environnement, l'économie ainsi que sur la santé physique et mentale sont indéniables. Les infrastructures végétalisées offrent une réponse économique viable et esthétique aux défis urbains et améliorent substantiellement la qualité de vie des Québécois.

Face aux défis majeurs de l'année 2024, il est impératif que le gouvernement du Québec collabore étroitement avec notre industrie pour stimuler notre développement. Notre mémoire détaille les stratégies et les actions recommandées pour y parvenir.

Achat local

L'achat local est plus qu'une tendance au Québec : c'est une réponse engagée aux préoccupations environnementales et aux problèmes des chaînes d'approvisionnement. Pour les Québécois et les Québécoises soucieux de contrer les effets des changements climatiques, choisir des produits de proximité devient un acte citoyen qui soutient l'économie régionale tout en réduisant l'empreinte écologique. Le gouvernement du Québec encourage cette démarche par des marques de certifications comme *Aliments du Québec* et *Les Produits du Québec*, valorisant ainsi la traçabilité et l'origine locale.

Cependant, une lacune subsiste : les végétaux du Québec ne bénéficient pas encore de cette visibilité. Les consommateurs, malgré leur volonté de soutenir l'industrie horticole locale, se retrouvent souvent sans repères pour identifier l'origine des plantes qu'ils achètent. Un programme spécifique pour les végétaux québécois est nécessaire afin que les consommateurs puissent consciemment opter pour des produits qui soutiennent l'économie locale et respectent l'environnement.

Recommandation n° 1

Développer et financer adéquatement un programme d'identification des végétaux du Québec en partenariat avec l'industrie de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière.

Par ailleurs, les Municipalités régionales de comté (MRC) sont appelées par le gouvernement du Québec à élaborer un plan climat, tel que mentionné dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La végétalisation doit y occuper une place cruciale, que ce soit pour embellir nos villes et villages, lutter contre les îlots de chaleur ou encore favoriser la biodiversité. Un plan qui intégrerait la promotion des végétaux locaux viendrait renforcer l'efficacité de ces initiatives climatiques et appuierait la demande croissante pour des espaces verts durables et locaux. Il est temps de reconnaître et de valoriser le végétal québécois dans nos politiques d'achat et nos stratégies environnementales.

Recommandation n° 2

Inclure des mesures en végétalisation dans les plans climat exigés aux MRC et faire en sorte que les végétaux du Québec y soient valorisés.

Infrastructures végétalisées

L'implantation d'espaces verts urbains, intégrant des technologies écologiques telles que des toits verts, des murs végétalisés et des zones de rétention naturelle, joue un rôle déterminant dans l'atténuation de problèmes environnementaux, le renforcement de la cohésion sociale et la promotion de la santé publique. Ces initiatives sont cruciales pour combattre les îlots de chaleur, la gestion des eaux pluviales et sauvegarder les écosystèmes nécessaires aux espèces pollinisatrices.

Le Québec fait face à un défi majeur d'accès à l'énergie. Une des propositions pour résoudre ce problème est de réduire la consommation d'énergie. Dans ce contexte, il est primordial que le gouvernement prenne en compte l'utilisation d'infrastructures végétalisées, qui ont la capacité de réguler la température, comme une solution potentielle.

Québec Vert prône également un financement accru aux municipalités pour l'élaboration et l'expansion d'infrastructures végétalisées. En ce sens, le programme OASIS du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui soutient les projets de verdissement des municipalités et des communautés autochtones est un pas dans la bonne direction. Toutefois, il conviendrait d'élargir la portée des objectifs de ce programme et d'augmenter le financement pour maximiser son impact. Aussi, les coûts d'entretien des infrastructures végétalisées financées par le programme OASIS doivent être intégrés au budget du programme afin de maximiser leur durée de vie et leur efficacité.

Recommandation n° 3

Augmenter substantiellement le budget dédié au programme OASIS pour soutenir plus de projets d'infrastructures végétalisées.

Recommandation n° 4

Prévoir les budgets pour l'entretien des infrastructures végétalisées déployées par le programme OASIS.

D'autres organisations autres que les municipalités et les communautés autochtones pourraient aussi bénéficier d'être admissibles au programme OASIS et contribueraient ainsi à l'augmentation significative de projets d'infrastructures végétalisées.

Recommandation n° 5

Permettre à d'autres organisations de participer au programme OASIS pour encourager une mise en œuvre de davantage de projets d'infrastructures végétalisées à travers le Québec.

De manière générale, il est essentiel de revoir les critères d'éligibilité des programmes gouvernementaux pour favoriser l'intégration des infrastructures végétalisées en réponse aux changements climatiques. Ces installations naturelles sont essentielles à la réduction des îlots de chaleur, à la gestion efficace des eaux et à la purification de l'air ainsi qu'à l'amélioration de la santé publique. Une intégration systématique dans certains programmes gouvernementaux faciliterait leur mise en œuvre et permettrait au gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques et de développement durable.

Par exemple, le Plan national d'architecture et d'aménagement du territoire déposé en 2022 ne mentionne que très peu les espaces verts et ni les infrastructures végétalisées ni les végétaux n'y sont mentionnés alors qu'ils sont des outils essentiels pour lutter contre les changements climatiques et pour améliorer la qualité de vie des Québécois et des Québécoises. Nous avons salué ce premier pas, mais force est de constater que les infrastructures végétalisées et les végétaux ne sont pas systématiquement inclus dans les politiques publiques même si leurs bienfaits ont maintes fois été démontrés.

Recommandation n° 6

Adapter les critères d'admissibilités de certains programmes afin d'y promouvoir l'utilisation des infrastructures végétalisées en tant que solution d'adaptation aux changements climatiques.

Stimuler l'action citoyenne écoresponsable en misant sur la végétalisation

Lancée à l'automne 2022, la Stratégie de mobilisation pour l'action climatique du gouvernement du Québec vise à inciter une participation active des citoyens dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Cette stratégie met en évidence le rôle crucial de la participation active des citoyens et souligne qu'un investissement important est essentiel pour stimuler une action collective qui soit réellement efficace. Elle soutient des projets communautaires et individuels qui favorisent la sensibilisation, l'éducation et l'action environnementale.

La mise en œuvre réussie de cette stratégie dépend d'un financement adéquat pour encourager une collaboration étroite entre les citoyens, les entreprises et les instances gouvernementales. En augmentant le financement, le gouvernement peut stimuler une implication plus large des Québécois et des Québécoises, ce qui est essentiel pour bâtir une société durablement engagée dans la protection de son environnement.

Recommandation n° 7

Accroître substantiellement les fonds alloués à la Stratégie de mobilisation pour l'action climatique et à d'autres initiatives qui encouragent un engagement accru de la société civile, incluant les organismes à but non lucratif, les associations et les entreprises, face aux défis et à l'adaptation nécessaires face au climat changeant.

Les citoyens peuvent agir contre les changements climatiques et contribuer à l'embellissement de leur quartier en cultivant des plantes et des légumes dans leurs espaces extérieurs, comme les jardins ou les balcons. Jardiner est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais permet également la production d'aliments frais. Avec l'agriculture urbaine recevant de plus en plus de soutien du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), il est essentiel que les fonds nécessaires soient disponibles pour encourager le développement de cette pratique et favoriser des initiatives structurantes dans ce domaine.

Recommandation n° 8

Que le MAPAQ se dote d'une nouvelle Stratégie d'agriculture urbaine et qu'un financement adéquat accompagne cette politique

Recherche, enseignement et innovation

Récemment, notre secteur a bénéficié d'avancées significatives en matière de recherche et d'innovation grâce à la Chaire de leadership et d'enseignement en infrastructures végétalisées de l'Université Laval Jean-Tremblay. Ce programme qui cherche à valoriser et à soutenir l'enseignement et la formation dans le domaine de l'horticulture ornementale a été un catalyseur pour la formation de plusieurs étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat et dans l'exploration de nouvelles avenues commerciales.

Néanmoins, il existe toujours un déficit de recherche qui freine l'accélération de notre industrie. Cette lacune est particulièrement palpable au Québec où il est possible de constater une diminution des spécialistes en horticulture, bon nombre de ceux-ci choisissant de poursuivre leur carrière dans d'autres provinces canadiennes. Cette fuite de talents entrave considérablement le potentiel d'innovation dans notre industrie.

La production en pépinière ornementale québécoise, par exemple, accuse un retard significatif en matière d'innovation. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucun professeur-chercheur dédié à la recherche appliquée en la matière. Cette situation a notamment pour conséquence de freiner la formation d'une main-d'œuvre spécialisée et aussi de l'évolution des connaissances en la matière et aussi de limiter le développement des entreprises du secteur. En effet, avec la tendance du verdissement et des infrastructures végétalisées, il y a une demande croissante d'arbres et de plantes ligneuses et, malheureusement, la production québécoise en pépinière n'arrive pas à suivre cette demande. Les municipalités se tournent alors vers les producteurs de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, ou encore de l'Oregon.

Le secteur étant appelé à jouer un plus grand rôle dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, dans la protection et l'accroissement de la biodiversité et dans le bien-être mental et physique de la population, il est important d'investir dans la recherche et l'innovation pour soutenir le développement de cette industrie. De tels investissements permettront, à terme, d'innover en revoyant les façons de produire, de concurrencer les marchés actuels, notamment à ce qui a trait à la production d'arbres, d'arbustes et de conifères, de répondre aux besoins croissants en matière d'infrastructures végétalisées et de rendre la production plus résiliente aux changements climatiques.

Il est également primordial de souligner la nature évolutive de notre secteur, qui s'occupe des organismes vivants et est donc sujet à une constante évolution des connaissances.

Recommandation n° 9

Accroître le financement pour créer davantage de chaires de leadership en enseignement et des chaires de recherche dans les domaines de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière au Québec.

Recommandation n° 10

Accroître le financement des établissements universitaires visant à créer davantage de postes de professeurs universitaires en horticulture ornementale, environnementale et nourricière.



La communauté du végétal
et du paysage

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2
T. : 450 774-2228 | F. : 450 774-3556